LES FICHES PRATIQUES DE HAUTE-GARONNE NUMÉRIQUE Déclarer ou modifier une adresse

Aujourd'hui, plus que jamais, l'accès au Très Haut Débit est devenu indispensable aux habitants et aux entreprises.

Le syndicat mixte Haute-Garonne Numérique, le Conseil Départemental et vos intercommunalités se sont mobilisés, aux cotés de notre délégataire Fibre 31 pour déployer la fibre optique sur l'ensemble des communes du territoire d'intervention du syndicat*.

Où que vous résidiez, en zone urbaine, rurale ou de montagne, le service public départemental de la fibre apporte l'accessibilité au numérique partout et pour tous. Avec le numérique, nous voulons ancrer notre département dans l'avenir, améliorer la qualité de vie et favoriser notre attractivité. »

Si vous souhaitez plus de renseignements sur les éléments contenus dans cette fiche pratique, contactez-nous par mail à contact@hautegaronnenumerique.fr.

*Haute-Garonne Numérique intervient uniquement sur le territoire de 17 intercommunalités et 548 communes. Son action concerne plus de 500 000 habitants. Dans les communes adhérentes à Toulouse Métropole, dans les villes de Muret, Plaisance-du-Touch et Ramonville-Saint-Agne ce sont les opérateurs qui assurent directement le déploiement de la fibre optique. Vous souhaitez bénéficier de la fibre optique mais l'adresse de votre domicile est erronée ou inexistante ? Voici la démarche à suivre :

1 Rendez-vous sur Fibre 31.fr

Une fois sur le site de Fibre 31, cliquez sur l'onglet «Aide et Contact».



Cliquez ensuite sur « Mon adresse n'est pas référencée».

2 Remplissez le formulaire

O @hautegaronnenumerique

Sur le menu déroulant «votre demande concerne :», cliquez sur la réponse adéquate.

Ensuite, remplissez les champs du formulaire avec vos données personnelles.

Après avoir renseigné votre adresse postale, assurez-vous que le point soit positionné exactement au bon endroit sur la carte. S'il n'est pas bien géolocalisé, activez la saisie manuelle en passant le curseur de «non» à «oui». Faites ensuite un double clic au bon endroit pour localiser la parcelle.





www.hautegaronnenumerique.fr - contact@hautegaronnenumerique.fr



Il faut que les coordonnées GPS apparaissent en dessous de la carte, sinon il est nécessaire de double cliquer à nouveau.

Latitude* :		Longitude* :	
	43.459467		2.006159

En pièce jointe, téléchargez le certificat de numérotage certifiant l'adresse (vous pouvez vous le procurer en mairie).

En commentaire, pensez à définir votre problématique.

Cochez ensuite la case «En cochant cette case, j'accepte que mes informations soient enregistrées et utilisées, uniquement pour la finalité de ce formulaire. Vous pouvez retrouver tous les détails sur cette finalité et vos droits en cliquant ici.»

Faites une capture d'écran de la carte en cliquant sur l'icône de l'appareil photo.



La capture s'intègre en tant que pièce jointe.

Terminez par cliquer sur «envoyer ma demande» pour la valider.

(O) @hautegaronnenumerique

3 Terminez votre démarche

Après validation de votre demande, un numéro de ticket apparaît dans un encadré. Vous recevrez également une confirmation de prise en compte par mail.



in Haute-Garonne Numérique

Haute-Garonne Numérique

@hgnumerique